



20 juin 2011

CTP DGAC :

- la DGAC ne répond toujours pas à nos questions !! p.2
- Réalités du projet de protocole. p.2
- Etats généraux p.3
- Formation Initiale TSEEAC p.3

**SNNA-FO
CRNA/SO
avenue Beaudésert
33692 MERIGNAC
Cedex**

**Tel : 05 56 55 63 71
Fax : 05 57 92 84 87**

E-mail:
fosna.national@aviation-civile.gouv.fr
Site web:
<http://www.snnafoc.com>

CTP DGAC du 10 juin 2011

Europe et performance

Une rencontre entre les directeurs généraux des prestataires de Navigation Aérienne européens s'est tenue récemment à l'initiative de la Suisse. Lors de cette réunion, la mise en œuvre d'un **Conseil provisoire du FABEC** a été actée pour assurer "l'intérim" du management européen dans l'attente de la création formelle du FABEC et de son organe de gouvernance. Les directions des prestataires NA ont aussi pris acte des **Objectifs de**

Performance qui leur ont été assignés par la Commission Européenne :

- -3,5% par an sur les redevances,

- 30s de retard moyen par vol.

Nous sommes aujourd'hui à -2,4% par an (écart de 1%) et l'objectif retard précédent était de 1mn par vol.

Objectifs Redevances sur les 3 prochaines années :

- objectif communautaire fixé à -10%,

- objectif FABEC à -5%,
- objectif national à -7%.

Même avec toute la bonne volonté du monde, il est IMPOSSIBLE de tenir ces objectifs !!

Loin de se préoccuper des femmes et des hommes, des conditions de travail ou de sécurité, la Commission Européenne poursuit sa politique libérale et reste les yeux rivés sur son indicateur de réalisation de bénéfices !!

CESNAC: 12ème semaine de grève !!!

Les IESSA du CESNAC poursuivent leur action de grève initiée fin mars pour la défense d'un projet RENAR-IP ambitieux et à la hauteur des enjeux.

Sécurité - Niveau de performance - Intégrité - Qualité – C'est pour la préservation de ces grands principes à la base de TOUS nos métiers que les IESSA mènent cette lutte encore aujourd'hui !!

Parce que l'administration n'a pas su définir ni anticiper les besoins (matériels et humains), parce que l'administration a délibérément ignoré l'avis des IESSA experts

réseaux et n'a pas voulu prendre les décisions qui s'imposaient (outils supervision, SSI, gestion ressources humaines), ce sont les IESSA du CESNAC qui ont dû pleinement assumer ces responsabilités et continuent à les assumer.

La DSNA refuse obstinément de tenir ses propres objectifs de CESNAC Européen et d'attribuer les moyens nécessaires à la conduite et à la mise en œuvre du projet RENAR-IP.

Les premières réunions de conciliations n'en avaient que le nom et la DSNA a

systématiquement refusé d'entendre les personnels.

Les dernières rencontres et le projet alternatif présenté en séance par le DSNA démontrent le peu de culture technique des conseillers de l'administration (méconnaissance des systèmes, des méthodes de travail et des tâches actuelles, ignorance des contraintes et des enjeux techniques et humains).

L'issue du conflit réside dans la confiance dans l'expertise et le professionnalisme des IESSA !!

Est-ce trop demander ??

Des questions "diverses" encore éludées !



Le DG, ultime recours aux problèmes des personnels et des services, nous fait encore faux bond !

Comme lors des derniers CTP, **le Directeur Général n'a pas souhaité ajouter nos questions à l'ordre du jour**. Nous n'avons par conséquent toujours aucune réponse aux problèmes et questions des personnels que nous avons à tâche de relayer vers les instances décisionnaires. Il est vrai que le nombre de questions dépassait la cinquantaine et que le DG ne voulait pas nous retenir

trop longtemps avant le départ en week-end !

De l'Avenir de la R&D à Ranguel au non-paiement des frais de missions depuis des mois en passant par le conflit de Pau, les sujets sont très variés, de la gestion courante et des problèmes sociaux aux orientations stratégiques.

Pourquoi toutes ces questions ??

Plus aucune marge de

manœuvre dans les services, plus d'initiative au niveau des directions, les questions et les problèmes ne sont gérés qu'au jour le jour sans visibilité et... nous finissons trop souvent au pied du mur sans d'autre recours que le Directeur Général !

Le DG a avancé la possibilité d'un CTP spécifique "Questions diverses" en juillet. A voir !!

La face "cachée ???" du protocole !!

Souvenons-nous !!

FO a dénoncé le protocole car il met en péril l'Unité et l'Avenir de la DGAC. Il annonce la fermeture de nombreux services et préfigure de l'abandon de certaines missions. La démonstration de la dangerosité de certaines mesures vient encore d'en être faite en CTP DGAC.

Page 46 du protocole, dans le cadre de la transformation des régimes indemnitaires, il est clairement annoncé la mise en œuvre de deux nouveaux dispositifs indemnitaires visant à "simplifier" le système de primes et à y introduire une part de rémunération basée sur la performance ! Il y aurait un dispositif pour les ICNA et un pour les autres !

Outre la formulation, assez dédaigneuse pour les "autres", FO a toujours clairement dit qu'une telle mesure n'a pour seul

objectif que d'extraire le corps des ICNA du régime indemnitaire appliqué aujourd'hui à TOUS les personnels techniques !

L'ultra corporatisme et le mépris pour les "autres" catégories de personnel n'ayant pas de limite,

L'objectif final du SNCTA est des plus limpides : établir un cadre indemnitaire ICNA qui ne tiendra plus aucun compte de l'équilibre entre les corps et les fonctions !

Aujourd'hui par exemple la grille EVS inclut TOUS les personnels techniques, quels que soient les corps d'appartenance et les fonctions tenues. Elle est certes loin d'être idéale et toujours perfectible.

C'est un lien entre corps et différents métiers de la DGAC que le SNCTA veut faire disparaître !!

Dans la droite ligne de Mosaïc qui ne vise (quoiqu'il s'en défende)

qu'à désolidariser les CRNA et les très grandes approches du reste du dispositif Navigation Aérienne, ce régime indemnitaire spécifique ICNA n'a qu'un seul but : **cibler la redistribution du fruit de la croissance et des efforts de TOUS les personnels vers les seuls ICNA des grands centres !**

Les "autres" ICNA et contrôleurs TSEEAC seront tout simplement sacrifiés avec tous les "autres" personnels.

L'UTCAC, signataire du protocole, fait un 180° et adopte une posture électorale en... découvrant cette mesure protocolaire en séance !!!

FO a toujours eu une vision claire des dangers (largement dénoncés au cours de l'année 2010) et continuera à défendre TOUS les personnels !!!



La poudre aux yeux jetée par les OS signataires et l'administration se dissipe !

Etats généraux IESSA, retraite ICNA, Encadrement et Experts

De l'avis du Directeur Général : "cette démarche originale ne remplace pas le dialogue social, mais on peut dire que ça marche globalement".

Chacun a sa vision et sa définition du dialogue et chacun a un angle de vision et sa perception propre des problèmes. Nous sommes heureux d'entendre que notre Directeur Général vit bien les événements : FABEC et protocole, CESNAC, difficultés de fonctionnement des services administratifs, mise en œuvre laborieuse du SIF, pénurie de personnel dans les TWR, conflit Pyrénées, réorganisation difficile des services techniques,.....Autant de sujets, qui bien sûr sont liés à la RGPP, mais dont les impacts et les conséquences sont considérablement aggravés par un manque de dialogue et de considération

sans précédent !

La gestion unilatérale et le refus quasi systématique d'entendre les personnels et les partenaires sociaux qui les représentent conduisent à une politique de gestion dans l'urgence qui ne parvient pas à anticiper les problèmes et qui est systématiquement la cause directe des conflits et de nombreux dysfonctionnements opérationnels.

Nous ne pouvons que craindre que la démarche des "Etats Généraux" ne soit pas aussi transparente ni aussi largement ouverte à la discussion qu'elle ne devrait l'être. La crise de confiance engendrée par la gestion quotidienne des événements ne peut que faire douter les personnels de la sincérité de l'administration et de

l'objectivité des conclusions de ces travaux.

Pour la partie "Encadrement et Experts", FO souhaite que la démarche soit globale et prenne en compte tous les aspects. Les EG devront traiter des 4 volets: formation, indemnitaire, statutaire et gestion des carrières.

FO a demandé un calendrier : premières réunions dans l'été avec pour objectif de présenter des conclusions au printemps 2012. Il est évident que la DGAC attend les résultats des élections 2011. FO a demandé que l'ensemble des corps exerçant des fonctions d'encadrement et d'expertise soient parties de la réflexion, et que tous les partenaires sociaux soient consultés.



2009, 2010, 2011,
Loin de rassurer, la
politique de la DGAC
crée le malaise
et
une crise de confiance.

Formation initiale TSEEAC

Le président du GT a présenté son rapport au Directeur Général et aux représentants des personnels. **FO a approuvé cette refonte de la formation initiale TSEEAC et l'ajout d'une 3^{ème} année car nous avons obtenu certaines garanties.**

Les débuts du GT furent assez laborieux. D'une part car les travaux ont été lancés en 2010 durant la période de lutte contre le projet Mosaïc de prestataire unique et d'autre part car l'administration a entretenu (trop) longtemps une grande confusion entre les formations TSEEAC et TSA et sur les débouchés professionnels accessibles aux futurs diplômés TSA.

FO s'est toujours attaché à

maintenir une frontière claire entre les attributions et les métiers des uns et des autres. Pour des raisons de sécurité et de service public FO est opposé à toute forme d'externalisation des métiers de la DGAC.

Le DG a répondu qu'il n'y avait pas de lien entre externalisation et formation TSA, l'objectif étant de décrocher la reconnaissance d'un titre pour les TSEEAC. Il reste cependant de nombreuses étapes à franchir dans les ministères avant que la formation TSEEAC sur 3 ans ne soit reconnue au niveau de la licence. Le DG a répondu à notre demande d'intégrer une formation au pilotage en passant de 6h00 à 13h00+2h00 IFR.

L'ajout d'une année de scolarité a aussi un impact sur la titularisation et FO a veillé à ce que la future grille indiciaire TSEEAC prenne en compte cet aspect pour ne pas léser les agents. Ce CTP a été l'occasion de faire le point sur l'avancement du projet.

FO avait également relevé divers écueils et dysfonctionnements dans le projet de grille présenté en Janvier 2011 (échelon supplémentaire, passage de grade, durée dans les échelons,...).

SDP n'a souhaité donner aucune information supplémentaire avant le retour du ministère !!!



La nouvelle scolarité
TSEEAC débute en
septembre 2011.

La nouvelle grille
indiciaire TSEEAC est-
elle en panne ?



LMDisation des cursus IESSA et ICNA

L'ENAC a entrepris une démarche conjointe pour les formations ICNA et IESSA afin de présenter simultanément les dossiers de demande d'habilitation à la DGESIP (Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle). Ces dossiers devront, après accord de la DGESIP, être soumis à évaluation par l'AERES (Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur). Afin de satisfaire le processus d'habilitation au grade Master, les formations ICNA et IESSA doivent préalablement donner lieu à la délivrance d'un diplôme d'Etat (aujourd'hui les diplômes ICNA et IESSA sont des diplômes d'établissement).

L'ENAC a entrepris en liaison avec les services du SG de la DGAC (la création des deux diplômes d'Etat suivants :
 - Diplôme en Management et Contrôle du Trafic Aérien (MCTA) pour la formation ICNA ;
 - Diplôme en Ingénierie des Systèmes Electroniques de la Sécurité Aérienne (ISESA) pour la formation IESSA.

déposé durant l'été 2011 et ensuite publier l'arrêté conférant le grade de Masters aux diplômes d'Etat liés aux deux formations concernées.

Dès lors que l'ensemble du processus d'habilitation sera terminé, les étudiants formés pour la DSNA obtiendront un diplôme supplémentaire conférant le grade de Master.

Après publication des arrêtés de diplômes d'Etat, la DGESIP devra valider la recevabilité de l'ensemble du dossier d'habilitation qui sera



Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter vos représentants FO, membres titulaires et experts du CTP DGAC (Mails aviation civile) :

- pour le SNPACM FO, **Didier PENNES(ADM) et Pierre GAUBERT (OE)**
- pour le SNICAC FO, **Olivier RICHARD (IEEAC) et Magali MILLISCHER (IEEAC)**
- pour le SNNA FO, **Pierre MEYBON (ICNA), Thierry MOROT(TSEEAC) et Gilles BOUCHARD (IESSA)**

**Vous souhaitez agir sur les choix et les orientations de la DGAC ?
 REJOIGNEZ LE SNNA-FO !**

Nom : Email :
Prénom : Adresse personnelle (Optionnel) :
Date et lieu de naissance :
Corps :
Grade : A....., le..... Signature
Affectation :
Adresse professionnelle : **A renvoyer par fax au 05 57 92 84 87 ou par**
courrier :
Tel : **SNNA-FO, CRNA/SO, avenue de Beaudésert**
Fax : **33692 MERIGNAC**

